

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Département du PUY DE DOME

SIEA Rive Droite de la dore 63300 DORAT

L'an deux mille vingt-deux, le 12 avril, à 19 heures les membres du comité syndical du SIEA RIVE Droite de la Dore de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Noalhat, sous la présidence de M. Guy PRADELLE, Président.

Date de convocation : 05 avril 2022

Membres	
Titulaires En exercice	12
Présents	11
Suppléants En exercice	12
Présents	0
Votants Eau	11
Collectif	11
Autonome	5
Exclus	0

Étaient présents : Messieurs Guy PRADELLE, Patrick SAUZEDDE, José MARQUES, Thomas BARNERIAS, Serge DURAND, Gérard RIMBERT, Tony BERNARD

Mesdames Patricia CHATAING, Yvette DA SILVA, Sandrine PERI

Étaient absents : Monsieur ARMENGAUD Norbert

Excusés : Mr BERNARD Tony arrivé en cours de réunion

Procurations : Mr BERNARD Tony à Mme CHATAING Patricia jusqu'à son arrivée

Secrétaire de séance : Madame Sandrine PERI

Achat de parcelles situées sur la commune de Châteldon lieudit « Rongère Montagne »

Le Président expose à l'Assemblée que les agents du Syndicat sont intervenus sur la commune de Châteldon pour procéder à l'installation d'une chambre de comptage sur le réservoir de Rongère Montagne. Le Président propose aux délégués d'acquérir deux parcelles voisines à ce site afin de pouvoir construire en cas de besoin une seconde cuve de stockage d'eau potable. Le Directeur, Mr DAUPHANT Guillaume a pris contact avec le propriétaire Mr CARTAILLER Didier, et celui-ci serait d'accord pour nous vendre ces parcelles au prix de 80 centimes du mètre carré.

Le Président propose donc au Comité d'acquérir ces parcelles.

Après l'exposé du Président, le comité à l'unanimité des membres présents :

- Autorise le Président à acheter ces parcelles au prix de 80 centimes du mètre carré.
- Autorise le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 12 avril 2022

Le Président,
Guy PRADELLE

